



Résultat de la commission :

oui

non

Liste d'attente :

Ecole Nationale Supérieure d'art - Villa-Arson

Demande d'attribution d'une chambre d'étudiant Année universitaire : 2015/ 2016

Nom et prénom (en majuscules)

Né(e) le : à Département et/ou pays :

Nationalité :

Situation du candidat au moment de la prochaine rentrée universitaire

Année d'études : 1 – 2 – 3 – 4 – 5 (entourez l'année)

Nom et adresse où doit parvenir la décision :

Ville : pays :

Téléphone portable de l'étudiant :

Adresse mail de l'étudiant (en majuscules) :

Profession du père ou beau-père :

Profession de la mère ou belle-mère :

Adresse des parents :

N° de téléphone des parents – domicile : professionnel : portable :

Situation universitaire

Bac à obtenir le : 2015 à : Bac obtenu le :

Année universitaire Etablissement Examen / concours Résidence universitaire

2012/1013

2013 /2014

2014 /2015

Situation sociale du candidat

Etes-vous : célibataire – marié(e) – veuf(ve) – divorcé(e) (1)

Etes-vous orphelin de père ? de mère ? (1) depuis le :

Vos parents sont-ils divorcés ?

Si oui, avez-vous été confié à la garde de : votre père – votre mère (1)

Etes-vous boursier(e) ? oui – non (1) si oui montant annuel ou échelon de bourse :

Origine de la bourse : CROUS – Département – DASS – Autre (1) :

Numéro d'INE :

Avez vous demandé un hébergement au CROUS de Nice : oui - non

Situation du candidat à prendre en compte

Etes-vous actuellement salarié(e) ? oui – non (1) (si oui fournir dernier bulletin de salaire)

Percevez-vous des allocations de la C.A.F. ? oui – non (1) (si oui fournir attestation) montant :

N° d'allocataire :

Quotient familial :

Situation de la famille du candidat à prendre en compte

Votre père ou mère (1) veuf(ve), divorcé(e), séparé(e), élève-t-il seul(e) 1 ou plusieurs enfants – oui – non (1)

Nombre d'enfant(s) à charge du foyer fiscal :

	<u>Noms et prénoms</u>	<u>Date de naissance</u>	<u>niveau scolaire /études poursuivies ou situation professionnelle</u>
1			
2			
3			
4			
5			

Vos parents perçoivent-ils des allocations familiales ; allocations logement ; APL – oui – non (1) si oui fournir attestation – montant : N° d'allocataire :

Eloignement du domicile habituel de l'étudiant par rapport à l'établissement scolaire d'inscription

en nombre de kilomètres :

Département :

(1) Rayer les mentions inutiles

L'étudiant devra impérativement joindre à sa demande d'hébergement toutes les pièces justificatives correspondant aux informations demandées dans ce questionnaire (voir document en annexe « pièces à fournir »).

ENGAGEMENT

JE CERTIFIE SUR L'HONNEUR L'EXACTITUDE DE TOUS LES RENSEIGNEMENTS PORTÉS SUR LA PRÉSENTE NOTICE SACHANT QUE TOUTE ERREUR OU OMISSION DANS CES RENSEIGNEMENTS PEUT ENTRAÎNER LE REJET DE LA DEMANDE.

JE M'ENGAGE À INFORMER SANS DÉLAI LE DIRECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT DE TOUT CHANGEMENT QUI POURRAIT SURVENIR DANS MA SITUATION.

A

le

Signatures des parents

signature de l'étudiant(e)

Cadre réservé à l'administration

RBG foyer fiscal :

RBG de l'étudiant :

Situation familiale :

Eloignement (kms) :

Nombre d'enfants :

Boursier :

DOSSIER DE DEMANDE D'HEBERGEMENT ETUDIANT ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

Date de retrait des dossiers : dès réception de la lettre d'admission

Date limite de retour des dossiers : 1er juin 2015 (cachet de la poste faisant foi)

à adresser au secrétariat pédagogique de l'école d'art de Nice – Villa Arson
20 avenue Stephen Liegeard – 06105 Nice cedex 2

Pour information : vous devez également faire une demande de logement au CROUS de Nice-Toulon : www.crous-nice.fr, parallèlement à votre demande d'hébergement à la Villa Arson

Pièces à fournir

Les dossiers incomplets et hors délais ne seront pas étudiés et seront rejetés

1. Une photocopie de **l'avis d'imposition ou de non-imposition des parents** de l'étudiant(e) adressé par les services fiscaux en 2014 pour les revenus perçus en 2013
et l'avis d'imposition de l'étudiant si ses revenus sont déclarés séparément
(ATTENTION : seul un avis d'imposition de l'étudiant lui-même ne peut être recevable, même s'il est indépendant)
2. Une photocopie du livret de famille (pages mariage(s) et naissances enfants figurant sur le foyer fiscal)
3. Une attestation d'attribution ou de non attribution de bourse obtenue dans l'enseignement supérieur adressée par le CROUS pour l'année 2014/2015
4. Une attestation de la CAF des parents mentionnant le **quotient familial** (téléchargeable sur ameli.fr)
5. **une lettre descriptive relatant précisément les situations familiales particulières** doit être jointe en complément des justificatifs demandés, *(en l'absence de ces justificatifs et de cette lettre explicative , ces situations particulières ne seront pas prises en compte) :*
 - a) Pour le candidat boursier à la charge de l'un de ses parents divorcés :
 - ➔ Une copie du jugement de divorce en entier (toutes les pages) confiant l'étudiant à l'un des parents et fixant le montant de la pension alimentaire
 - ➔ **Et** l'avis d'imposition (ou de non-imposition) de l'autre parent, précisant le montant de la pension versée
 - b) Pour le candidat étranger ou/et dont les parents résident à l'étranger, 3 bulletins de salaire ou avis d'imposition (traduits) et une attestation sur l'honneur des parents précisant qu'ils perçoivent ou non des revenus à l'étranger et le montant en **euros** de ces revenus (appréciation par **le Consulat de France** du pays de résidence du niveau de revenus compte tenu de la vie locale).

Le secrétariat de l'école est en droit d'exiger en outre toute pièce jugée nécessaire à l'examen du dossier du candidat et notamment les photocopies de déclarations de revenus, de quittance de loyers, d'attestation de la CAF, de certificats médicaux, de bulletins de paye, de notification d'ASSEDIC, ...

*Nous vous rappelons qu'il doit être possible au Secrétariat Pédagogique de **pouvoir joindre téléphoniquement le candidat** ou son représentant aux heures de bureau.*